



PROCES VERBAL DE SEANCE DU

Vendredi 9 Juin à 19h00

Président de séance : M David DUIZIDOU, Maire

Secrétaire de séance : Valérie PECHEYRAN

Présents : David DUIZIDOU, Fabien FOUQUET, Valéry PECHEYRAN, Jacqueline ANTONIO, Fabrice DAURE, Nicolas MUGAIN, Maurice CROUAIL, Serge LANOUILH, Philippe GUYOMARC'H, Jonathan HUBERT, Guillaume MARQUE,

Excusés : , Sandrine CLOUTIER, Valérie CODHANT, Valery BIZIERE, Olivier SOUBIES

1/ APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 Mai 2023

Le PV est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2/ ELECTIONS SENATORIALES

Date des élections sénatoriales : le 24 septembre 2023.

A l'unanimité, sont élus électeurs titulaires : David Duizidou, Maurice Crouail, Valérie Pécheyran

Et électeurs suppléants : Nicolas Mugain, Fabien Fouquet, Jacqueline Antonio

2/ SIVU SCOLAIRE : DISSOLUTION DEFINITIVE DU SYNDICAT

M. le Maire rappelle que le SIVU LTV a été dissous en date du 31 Décembre 2022 par délibération du Comité Syndical et par Arrêté Préfectoral de dessaisissement de compétence du 7 décembre 2022.

A présent, il convient de répartir l'actif et le passif du Syndicat.

Le Comité Syndical s'est réuni le 31 Mai dernier afin de valider la répartition de l'actif et du passif : balance du SIVU, restes à recouvrer, liste des biens mis au rebut, comptes à régulariser et répartition finale en termes de trésorerie.

A présent, les communes doivent également valider cette répartition.

A l'unanimité, le Conseil Municipal valide la répartition présentée et approuvée par le Comité Syndical du SIVU LTV.

3/ QUESTIONS DIVERSES

a) Acquisition foncière

- Acquisition d'une parcelle de bois derrière les gradins du stade que les propriétaires veulent céder : 3420m² pour 6000 euros. Accepté à l'unanimité

- Vente du terrain à Mr Lafuente : attente de l'appel du notaire pour la signature de l'acte définitif à compter du 22 juin prochain.
- Terrain Cordey : vente d'un terrain de la commune à M. et Mme CORDEY : terrain de 1039 m² à 10 euros le m² pour agrandir sa propriété. Accepté à l'unanimité

b) Mise à disposition personnel communal

- **Entretien du lac** : reprise de la convention de 2018 de mise à disposition d'un agent d'entretien communal entre la mairie et l'ASA Irrigation. Seront également remboursés à la commune certains frais de fonctionnement (achat petit matériel/essence). Mise à disposition sur 3 ans.
>> Convention approuvée à l'unanimité.
- **Ménage du château Fanget** : reprise de la convention de mise à disposition d'un agent d'entretien entre la Mairie et la CCLB. Seront également remboursés certains frais de fournitures de produits d'entretien. Mise à disposition sur 3 ans.
>> Convention approuvée à l'unanimité.

c) Recrutement agent technique pendant l'été

Proposition d'embauche de M. Lenny Théry en soutien de Christophe Jouguet et en remplacement de ce dernier pendant ses vacances d'été. Contrat à partir du 3 juillet au 31 août à mi-temps le matin.
>> recrutement approuvé à l'unanimité.

d) Acquisition logiciel de cadastre

Acquisition du logiciel GEO 64. Coût 0,72€ par habitant par an.
>> acquisition votée à l'unanimité.

e) Devis de bornage

- Bornage du Terrain de Mme Noëlle Calmettes et du terrain contigüe de la Mairie : 1147,20 euros, prise en charge à 50% par chaque propriétaire
- Bornage M. Fortassy/Mairie, Route de Garlède : 1747,20 euros, prise en charge à 50% par chaque propriétaire.
- Bornage au quartier Nabarrot entre M. Fortassy et M. Guyomarc'h : 2340 euros, prise en charge à 50% par chaque propriétaire
- Bornage Rue des Pyrénées, Mairie/M. et Mme Sabathé (anciennement café des parents), chiffrage en cours, remboursé par les propriétaires Sabathé.

Les devis établis sont acceptés à l'unanimité

f) Salle des sports

-Proposition de planning des créneaux d'utilisation de la salle polyvalente (terrain de sport uniquement) : réunion vendredi prochain 16 juin à 18 h avec les associations.

-Devis des plus values et moins values d'aménagement de la cuisine de la salle polyvalente, devis de la société Escriba, montant total 11 500 euros. Accepté à l'unanimité

-Devis Cancé pour fermer l'avant-toit de la salle polyvalente 11 964 euros. Accepté à l'unanimité

-Proposition de nommer la salle « Espace Pierre Laborde », acceptée à l'unanimité

-Discussion de la sécurité autour de l'escalier de la terrasse, l'architecte conseille un système simple de chaînette, cet escalier étant une issue de secours, donc l'accession doit être simple et rapide.

-Chiffrage en cours de box dans les salles de rangement de matériel, à destination des utilisateurs, avec clé respectant l'organigramme établi.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h45

Approuvé par le conseil municipal en date du 5 Juillet 2023

Le Maire, David DUIZIDOU



Le secrétaire de séance, Valérie PECHEYRAN

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, connected strokes, positioned below the name Valérie PECHÉYRAN.